



Assemblée générale

Distr. générale
22 février 2010
Français
Original: anglais

Conseil des droits de l'homme

Treizième session

Point 3 de l'ordre du jour

**Promotion et protection de tous les droits de l'homme,
civils, politiques, économiques, sociaux et culturels,
y compris le droit au développement**

Rapport du Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste, Martin Scheinin

Compilation des bonnes pratiques concernant les cadres juridique et institutionnel et des mesures propres à garantir le respect des droits de l'homme par les services de renseignements dans le cadre de la lutte antiterroriste

Note du Secrétariat*

Dans sa résolution 10/15, le Conseil des droits de l'homme a demandé au Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste d'établir, conformément à son mandat et en concertation avec des États et d'autres parties prenantes, une compilation des bonnes pratiques concernant les cadres juridique et institutionnel et des mesures propres à garantir le respect des droits de l'homme par les services de renseignements dans le cadre de la lutte antiterroriste, ainsi que le contrôle de ces services, et de présenter cette compilation dans un rapport au Conseil à sa treizième session.

Compte tenu de la complexité et de l'importance de la question, le Rapporteur spécial n'a pas été en mesure de mettre la dernière main au rapport. Il tiendra le Conseil informé à sa treizième session. Le rapport du Rapporteur spécial sera publié sous la cote A/HRC/14/46.

* Soumission tardive.